



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28 avril 2022



La FCPE appelle les parents à défilier le 1er mai partout en France

La FCPE sera au côté des travailleurs et des travailleuses, le 1er mai dans les différents cortèges qui défilent sur l'ensemble du territoire.

Cette journée sera l'occasion de réclamer plus de droits pour les salariés qui bénévolement participent au fonctionnement de l'école de la République en tant qu'élus, représentants de parents.

Ces défilés seront aussi l'occasion de rappeler que les droits fondamentaux de tous les citoyens et en particulier ceux des enfants doivent être respectés :

- le droit à l'éducation ;
- le droit à une vie décente aussi bien en termes de logement et d'environnement que de minimum pour se nourrir, se vêtir, être soigné et se divertir.

La FCPE appelle à manifester dimanche et à continuer à s'exprimer lors du prochain scrutin les 12 et 19 juin, afin d'élire leurs représentants à l'Assemblée nationale pour défendre l'égalité des droits des enfants et l'école de la République laïque, obligatoire et gratuite.

À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux

dernières élections scolaires.

fcpe.asso.fr

Contact presse FCPE :

Laurence Guillermou :

06 82 81 40 82 /

fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)